

*** FANI VOUS INFORME ***

Tel qu'annoncé dans l'infolettre de la recherche et le factuel, la création du nouveau comité des usagers de la division Ferme et Animaleries (FANI) a eu lieu le 6 avril dernier.

Dans un souci de transparence, voici un compte rendu détaillé des sujets discutés.

- 1) La dernière visite du Conseil Canadien de Protection des Animaux (CCPA) de février dernier :
 - Le rapport préliminaire a été dicté aux membres du comité des usagers. Nous attendons le rapport final d'ici la fin mai 2021.

- 2) Les améliorations apportées et les projets futurs des infrastructures de FANI

Travaux effectués

- Écurie d'enseignement : 14 grands box remplacent maintenant les entre-deux
- Stabulation : 3 enclos en stabulation libre pour les vaches et 4 grands box remplacent également les entre-deux
- Réaménagement de la quarantaine des grands animaux à la ferme du CRRR (rang St-Simon)
- Réfection des 3 modules d'hébergement du REPA
- Rénovation de la salle de nécropsie du REPA

Travaux en cours

- Réfection des pâturages entourant la ferme du CRRR
- Optimisation du système de traitement des effluents du REPA (essentiel pour les projets de niveau 2)
- Amélioration de la ventilation et installation d'un lave-cage à la chatterie (près du presse-Café) *** ATTENTION*** la disponibilité et l'accès aux chats d'enseignement pourraient être affectés

Travaux à venir

- Accès internet et amélioration de la sécurité au site de la ferme du CRRR
- Réfection de la fosse à fumier au CRRR

- 3) La clarification de la démarche pour une demande d'accès.
 - Contrôle d'accès relève d'un principe directeur du CCPA
 - Procédure spécifique pour 1) activité de recherche 2) activité d'enseignement/CHUV 3) étudiant et 4) visiteur.
 - Voir notre PNF (procédure normalisé de fonctionnement)

- 4) Préoccupations des membres :

- Représentation de l'enseignement sur le comité
- Préciser les voies de communication
- Préciser les délais de réponse en fonction du type de demande
- Préciser les rôles et responsabilités des membres de l'équipe de FANI et qui répond aux courriels adressés à info-tsa@fani.umontreal.ca
- Préciser qui contacter en cas d'urgence
- Faciliter la planification des coûts des projets de recherche
- Préciser comment alléger le processus pour remplir les formulaires/protocoles de recherche

- Clarifier comment les animaux sont identifiés et liés au protocole de recherche pour lequel le chercheur a eu l'autorisation du CÉUA
- Optimiser les commandes d'animaux avec le service de facturation

Plusieurs démarches sont déjà en cours afin de répondre aux préoccupations soulevées et seront présentées à la prochaine réunion prévue en juin 2021.

Pour plus d'informations, contacter la direction de FANI.